

Introduction d'une demande de subsides

ESTIMATIONS ET PLAN FINANCIER

Cette annexe est composée de :

1. BUDGET GLOBAL ET PRISE EN CHARGE
2. Estimation récapitulative des travaux
On peut noter que la réponse au défi climatique est importante : 831.362 € htva en réponse à l'audit énergétique.
3. Estimation récapitulative analytique, par service
Résumé HTVA

▪ Aménagement des logements familiaux :	942.847,35 €
▪ Aménagement abri de nuit et accueil de jour :	425.281,31 €
▪ Aménagement des locaux communautaires et des bureaux :	364.461,38 €
▪ Travaux permettant l'accessibilité p.m.r. et évacuation de secours :	138.568,80 €
▪ Equipement des espaces numériques :	11.265,00 €
Pour un montant total hors TVA de	1.882.423,85 € HTVA
4. Phasage des travaux

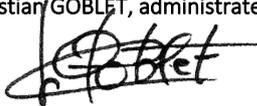
En annexe :

1. Esquisse : les plans – après travaux - des trois niveaux SOUS-SOL, REZ et ETAGE
2. L'audit énergétique établi par le bureau ARCHFB, architecte Francesco BELLAZECCA

Etabli en date du 13/05/2022

Pr le Triangle asbl

Christian GOBLET, administrateur, Président.



PRISE EN CHARGE DU BUDGET GLOBAL

	A charge asbl	Subvention
Selon le tableau ci-dessus, la prise en charge par l'asbl Le Triangle serait de Le propriétaire, asbl Maison des Eclaireurs accepterait de prendre en charge une somme maximale de 500.000 €	438 141,14 €	1 963 313,90 €
De son côté, l' asbl Le TRIANGLE a la capacité de prendre en charge la somme de 100.000 €	- 500 000,00 €	
Il resterait donc une somme disponible de	- 100 000,00 €	
Cela nous permet d'abaisser d'autant notre demande de subsides	- 161 858,86 €	- 161 858,86 €
Dans ces conditions, notre demande porterait sur une subvention de ± 1.800.000 € sur base des éléments ci-dessus.		1 801 455,04 €
		Soit une quotité globale de 75,02%

Prêt complémentaire à faire par l'asbl Le Triangle ?

Si ce montant de subvention devait ne pas être envisageable, la seule solution serait que l'asbl Le TRIANGLE fasse un prêt du montant de subsides reçus en moins.

Au vu de la situation financière de l'asbl Le Triangle, cette solution est envisageable pour une somme maximale de 150.000 €, remboursables en 10 ans. Il faut être conscient que **ces frais complémentaires feraient inévitablement augmenter le montant des coûts d'hébergement demandés aux hébergés et donc bien souvent aux CPAS.**

Dans ces conditions, notre demande porterait sur une subvention minimale de ± 1650.000 €	- 150 000,00 €
	1 651 455,79 €
	Soit une quotité globale de 68,77%

En-dessous de ce montant de subsides, il nous semble malheureusement que nous ne pourrions pas envisager l'amélioration du bâtiment sur les plans de l'accueil et énergétique.

En résumé

Notre première demande porte sur un montant de subsides de	1 800 000,00 €
Accessoirement, en vue de maintenir le projet la demande peut être réduite à sachant que cela fera augmenter les frais d'hébergement, dû au remboursement du prêt qui serait fait par l'asbl Le Triangle.	1 650 000,00 €

Etabli en date du 08/04/2022

Pr le Triangle asbl

Christian GOBLET, administrateur, Président.



LE TRIANGLE asbl
Esquisse en vue de l'adaptation des locaux

ESTIMATION RECAPITULATIVE

RECAPITULATIF

Libellé	Somme
00 - TRAVAUX PRIS EN CHARGE PAR l'asbl LE TRIANGLE	110 000,00 €
00.01 - Travaux modificatifs préalables en vue de faciliter l'organisation du chantier	50 000,00 €
00.02 - MOBILIER NON INCORPORE, compris meubles, stores, tentures, ...	60 000,00 €
01 - TRAVAUX PREPARATOIRES AU CHANTIER	36 040,75 €
01.01 - AMENAGEMENTS PROVISOIRES EN VUE DU PHASAGE DES TRAVAUX	13 290,75 €
01.02 - AMENAGEMENT DU CHANTIER	22 750,00 €
02 - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE	679 256,00 €
02.01 - TRAVAUX DE PERCEMENTS, DEMOLITIONS ET DE SOUTÈNEMENT Y COMPRIS EVACUATIONS	122 642,31 €
02.02 - ELEMENTS D'EGOUT ENTERRES ET INTERIEURS	16 000,00 €
02.03 - MACONNERIE D'ELEVATION	10 193,20 €
02.04 - TRAVAUX DE TOITURE	6 000,00 €
02.05 - ENDUITS INTÉRIEURS	14 300,00 €
02.06 - FINITIONS INTERIEURES EN PLAQUES	118 156,50 €
02.08 - REVETEMENTS DE SOL INTERIEURS	93 434,00 €
02.09 - MENUISERIES EXTERIEURES	2 590,50 €
02.10 - PORTES ET FENETRES INTERIEURES	37 206,65 €
02.11 - ESCALIERS INTERIEURS ET RAMPES	4 000,00 €
02.12 - REVETEMENTS DE TABLETTES ET DE MURS	29 570,14 €
02.13 - TRAVAUX DE PEINTURE INTERIEURS	168 162,70 €
02.14 - EQUIPEMENT MOBILIER INCORPORE	57 000,00 €
03 - TECHNIQUES - CHAUFFAGE - SANITAIRES - ELECTRICITE - ASCENSEUR	86 500,00 €
03.01 - Pour les 7 nouveaux logements	
03.02 - Pour l'abri de nuit et l'accueil de jour (étage)	49 250,00 €
03.03 - Pour les bureaux et locaux communs	37 250,00 €
04 - TRAVAUX ACCESSIBILITE ET ESCALIER DE SECOURS	128 000,00 €
04.01 - Ascenseur intérieur - sous-sol / rez / étage	45 000,00 €
04.02 - Plate-forme élévatrice extérieure, y compris adaptations	18 000,00 €
04.03 - ESCALIER DE SECOURS	65 000,00 €
05 - ACCES PUBLIC AUX SERVICES NUMERIQUES	11 265,00 €
05.01 - Mobilier	2 025,00 €
05.02 - Ordinateurs de bureau processeur Intel i5, 16 Go mémoire, 512 Go disque SSD, écran 17", clavi	7 000,00 €
05.03 - Connexion au réseau (switch 5 ports min + câblage)	240,00 €

Libellé	Somme
05.04 - Disque dur partagé (type NAS Synology DS220) pour éviter l'accès au réseau de l'entreprise	700,00 €
05.05 - Imprimante locale (type laser car consommables nettement moins cher que jet d'encre)	1 300,00 €
06 - TRAVAUX EN RAPPORT AVEC L'AUDIT ENERGETIQUE	831 362,10 €
06.01 - GROS OEUVRE ET PARACHEVEMENTS	543 402,10 €
06.02 - TECHNIQUES	287 960,00 €
Total hors TVA =	1 882 423,85 €

LE TRIANGLE asbl

Esquisse en vue de l'adaptation des locaux

Répartition des quantités et coûts par service

- budget 1 : logements
- budget 2 : abri de nuit et accueil de jour
- budget 3 : locaux communautaires et bureaux
- budget 4 : accessibilité
- budget 5 : équipement des espaces numériques

Récapitulatif

Libellé	Somme	Budget 1	Budget 2	Budget 3	Budget 4	Budget 5
00 - TRAVAUX PRIS EN CHARGE PAR l'asbl LE TRIANGLE	110 000,00 €	66 000,00 €	22 000,00 €	22 000,00 €		
00.01 - Travaux modificatifs préalables en vue de faciliter l'organisation du chantier	50 000,00 €	30 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €		
00.02 - MOBILIER NON INCORPORE, compris meubles, stores, tentures, ...	60 000,00 €	36 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €		
01 - TRAVAUX PREPARATOIRES AU CHANTIER	36 040,75 €	19 942,00 €	4 400,00 €	11 698,75 €		
01.01 - AMENAGEMENTS PROVISOIRES EN VUE DU PHASAGE DES TRAVAUX	13 290,75 €	6 142,00 €		7 148,75 €		
01.02 - AMENAGEMENT DU CHANTIER	22 750,00 €	13 800,00 €	4 400,00 €	4 550,00 €		
02 - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE	679 256,00 €	370 280,94 €	180 862,99 €	117 543,26 €	10 568,80 €	
02.01 - TRAVAUX DE PERCEMENTS, DEMOLITIONS ET DE SOUTÈNEMENT Y COMPRIS EVACUATIONS	122 642,31 €	53 866,56 €	25 581,10 €	34 544,65 €	8 650,00 €	
02.02 - ELEMENTS D'EGOUT ENTERRES ET INTERIEURS	16 000,00 €	16 000,00 €				
02.03 - MACONNERIE D'ELEVATION	10 193,20 €	7 833,60 €	1 509,60 €	850,00 €		
02.04 - TRAVAUX DE TOITURE	6 000,00 €	3 120,00 €		2 880,00 €		
02.05 - ENDUITS INTÉRIEURS	14 300,00 €	2 000,00 €	5 400,00 €	6 900,00 €		
02.06 - FINITIONS INTERIEURES EN PLAQUES	118 156,50 €	84 932,00 €	18 323,60 €	12 982,10 €	1 918,80 €	
02.08 - REVETEMENTS DE SOL INTERIEURS	93 434,00 €	34 268,60 €	57 673,20 €	1 492,20 €		
02.09 - MENUISERIES EXTERIEURES	2 590,50 €	1 848,00 €		742,50 €		
02.10 - PORTES ET FENETRES INTERIEURES	37 206,65 €	13 920,00 €	13 956,65 €	9 330,00 €		
02.11 - ESCALIERS INTERIEURS ET RAMPES	4 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €			
02.12 - REVETEMENTS DE TABLETTES ET DE MURS	29 570,14 €	21 330,34 €	6 359,14 €	1 880,65 €		
02.13 - TRAVAUX DE PEINTURE INTERIEURS	168 162,70 €	76 161,84 €	48 059,70 €	43 941,16 €		
02.14 - EQUIPEMENT MOBILIER INCORPORE	57 000,00 €	53 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €		
03 - TECHNIQUES - CHAUFFAGE - SANITAIRES - ELECTRICITE - ASCENSEUR	86 500,00 €	2 250,00 €	47 000,00 €	37 250,00 €		
03.01 - Pour les 7 nouveaux logements						
03.02 - Pour l'abri de nuit et l'accueil de jour (étage)	49 250,00 €	2 250,00 €	47 000,00 €			
03.03 - Pour les bureaux et locaux communs	37 250,00 €			37 250,00 €		
04 - TRAVAUX ACCESSIBILITE ET ESCALIER DE SECOURS	128 000,00 €				128 000,00 €	
04.01 - Ascenseur intérieur - sous-sol / rez / étage	45 000,00 €				45 000,00 €	
04.02 - Plate-forme élévatrice extérieure, y compris adaptations	18 000,00 €				18 000,00 €	
04.03 - ESCALIER DE SECOURS	65 000,00 €				65 000,00 €	
05 - ACCES PUBLIC AUX SERVICES NUMERIQUES	11 265,00 €					11 265,00 €
05.01 - Mobilier	2 025,00 €					2 025,00 €
05.02 - Ordinateurs de bureau processeur Intel i5, 16 Go mémoire, 512 Go disque SSD, écran 17", clavier, souris	7 000,00 €					7 000,00 €

Libellé	Somme	Budget 1	Budget 2	Budget 3	Budget 4	Budget 5
05.03 - Connexion au réseau (switch 5 ports min + câblage)	240,00 €					240,00 €
05.04 - Disque dur partagé (type NAS Synology DS220) pour éviter l'accès au réseau de l'entreprise	700,00 €					700,00 €
05.05 - Imprimante locale (type laser car consommables nettement moins cher que jet d'encre)	1 300,00 €					1 300,00 €
06 - TRAVAUX EN RAPPORT AVEC L'AUDIT ENERGETIQUE	831 362,10 €	484 374,41 €	171 018,32 €	175 969,37 €		
06.01 - GROS OEUVRE ET PARACHEVEMENTS	543 402,10 €	291 130,91 €	140 709,32 €	111 561,87 €		
06.02 - TECHNIQUES	287 960,00 €	193 243,50 €	30 309,00 €	64 407,50 €		

Total hors TVA	1 882 423,85 €	942 847,35 €	425 281,31 €	364 461,38 €	138 568,80 €	11 265,00 €
TVA 6,00 % =	112 945,43 €	56 570,84 €	25 516,88 €	21 867,68 €	8 314,13 €	675,90 €
Total TVA comprise	1 995 369,28 €	999 418,19 €	450 798,19 €	386 329,06 €	146 882,93 €	11 940,90 €

PHASAGE DES TRAVAUX

Les travaux seront réalisés en trois grandes phases + une phase préparatoire, à savoir :

1. **Phase préalable** : travaux préparatoires réalisés par l'asbl avant la conclusion du marché de travaux :
 - Sous-sol : préparer les lieux en vue de la future lingerie (suppression de cloisons et faux-plafonds, isolation du sol, chape et carrelage, installations électriques et éclairage, installations sanitaires et de chauffage.
Durant la phase 1 des travaux, ces locaux seront utilisés pour créer quatre cuisines temporaires. Cela permettra de maintenir notre activité de Maison d'accueil sans perte de place durant les travaux.
 - Sous-sol : préparer le futur local « vaisselle » qui sera utilisé durant les travaux pour créer deux salles de bain provisoires (douche et lavabo) pour l'accueil de jour.

2. **Phase 1 des travaux** : tous travaux dans le bloc de droite comprenant **7 nouveaux logements**
En vue de ces travaux les dispositions suivantes doivent être prises.
En résumé : mettre à disposition de l'entreprise l'ensemble de ces locaux.
En détail :
 - **Déménager la lingerie** :
Disposition des stocks dans le grenier (sans accès possible aux hébergés)
Aménagement d'un vestiaire provisoire dans l'ancienne salle de bain à l'entresol)
 - **Déménager l'accueil de jour et la salle des éducateurs** dans la grande chapelle :
Construire les deux cloisons prévues sur les plans définitifs (ces travaux font partie de l'entreprise)
Emménager la salle du personnel dans la future salle commune (petite partie)
Emménager l'accueil de jour dans la future salle polyvalente (grande partie)
Prévoir un petit équipement de cuisine
Les sanitaires de l'actuel abri de nuit seront utilisés ainsi que les deux salles de bain réaménagées au sous-sol (travaux anticipés).
 - Restreindre les locaux de l'abri de nuit à ce qu'ils étaient avant la crise Covid.

3. **Phase 2 des travaux** : tous travaux d'aménagement de **l'abri de nuit** et de **l'accueil de jour**, à l'étage du bâtiment principal ainsi que l'aménagement de la cage d'escalier maintenue.
En vue de ces travaux les dispositions suivantes doivent être prises :
 - **Libérer tout l'étage** (soit les chambres des hébergés de la MA) par **l'occupation des 7 nouveaux logements dans le bloc de droite**. La cage d'escalier centrale (escalier en bois) sera strictement interdite aux hébergés durant les travaux.
 - Démontage des cuisines provisoires au sous-sol et **emménagement définitif du vestiaire**.

- **Les autres fonctions restent en leur lieu provisoire** (abri de nuit, accueil de jour, salle des éducateurs, salles de bain provisoires au sous-sol).

4. **Phase 3 des travaux** : tous les travaux restants, essentiellement la cage d'escalier devenant ascenseur, les bureaux, les salles des éducateurs (rez et sous-sol), le logement 8, etc ...

En vue de ces travaux les dispositions suivantes seront prises :

- Emménagement de **l'abri de nuit à l'étage**
- Emménagement de **l'accueil de jour à l'étage**
- Démontage des salles de bain provisoire au sous-sol et emménagement définitif du **local vaisselle**.
- Fin de tous les travaux en veillant à la sécurité lors du passage des personnes dans les zones en chantier (déplacement de cloisons provisoires et des éléments de sécurité).